

# Réflexion sur l'édification du château de la Bâtie (Viry – Jura)

Marc Chevassus

**E**n Franche Comté, s'il existe actuellement 1322 sites fortifiés recensés (mottes castrales, châteaux ou maisons fortes), dont 539 dans le département du Jura, la plupart n'ont fait l'objet d'aucune fouille et ni de recherche historique par les archéologues.

Le château de la Bâtie, situé sur la commune de Viry, fait partie de ces lieux historiques qui paraissent oubliés des professionnels, peut-être en raison du manque d'intérêt du site (1). Parmi les châteaux édifiés sur l'ancienne Terre de Saint-Claude, celui de la Bâtie fait semble-t-il figure d'exception, d'une part au regard de sa situation sur le terrain et d'autre part, en raison de son absence sur la carte établie par Vincent Corriol représentant les châteaux implantés sur la Terre de Saint-Claude au XIV<sup>e</sup> siècle (2). Edifié probablement au XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, perché à une altitude de 1010 mètres près de la bordure exposée au Nord d'un massif boisé, avec toutes les conditions climatiques qui en découlent, dominant et éloigné des habitations, distant de plus de 2,5 km à vol d'oiseau du village de Viry et surplombant un chemin escarpé qui conduisait par Désertin vers la route de Saint-Oyend à la Savoie, son emplacement choisi à l'époque de sa construction nous amène à réfléchir sur la fonction qu'il occupait réellement sur ce secteur.

## LE CHATEAU DE LA BATIE : CONNAISSANCES ET QUESTIONS

Paul Duraffourg, haut-jurassien, passionné d'histoire locale, avait fait paraître dans le journal hebdomadaire *Le Courrier* du 5.08.1950 un article décrivant le site de la Bâtie – qu'il orthographe, à l'ancienne mode, *Bastie* - situé au Nord-Ouest de la forêt de Viry, à 1000 m d'altitude. Il écrivait: «Après cinq siècles passés depuis sa destruction, son emplacement est difficile à reconnaître, des générations d'arbres, de mousses, d'herbages ont envahi et recouvert les vieilles pierres». Aujourd'hui, on peut le découvrir sous le même aspect qu'il l'a connu. Il notait aussi, en écho aux traditions locales: «Les beaux et solides moellons du château furent charroyés plus bas, et servirent dans la construction de la ferme du «Chezal». Et également: «On disait autrefois, que les sires de la Bastie et du château d'Oliferne, communiquaient entre eux par des feux ou des signaux les soirs par temps clair».

Légende ou vérité? Le château d'Oliferne est situé sur la commune de Vescles dans le Jura. Il a été construit par Jean de Chalon sur des terres revendiquées par l'abbaye de Saint-Claude et il y eut conflit au XIII<sup>e</sup> siècle avec le

**L'auteur:** Marc Chevassus est membre des AVSC. Il a publié dans le bulletin annuel n°37 (2014) «Une dague de chasse ou de vénerie du XVII<sup>e</sup> siècle». La recherche ci-contre a été présentée lors de la séance *A vos archives!* du 3 février 2015.

(1) - N.D.L.R. Il figure néanmoins sur la carte des châteaux en pierre médiévaux prospectés en Franche-Comté au 31.12.2000: Service régional d'archéologie de Franche-Comté, *Bilan scientifique 2000, 2002*, carte p. 74 par J.J. Schwien. Ce signalement fait suite à un rapport transmis au S.R.A en 1997 par Robert Le Pennec, qui notait que la muraille nord aurait été dégagée au début des années 1990 par des auteurs inconnus (Archives municipales de Saint-Claude, S 14/1).



**Fig. 1.** Le massif de la Bâtie côté nord.



**Fig. 2. Crêt et ruines du château d'Oliferne (807 m) vus depuis la Bâtie.**

seigneur de Thoire-Villars au sujet de son édification (3). La position du château de la Bâtie et celle du château d'Oliferne sont séparées par 14 km. Si on observe le relief montagneux sur la carte IGN 1/25000, on s'aperçoit qu'aucun sommet ne peut barrer la vue entre les deux sites. Dans un deuxième temps sur le terrain, on peut confirmer le fait visuellement depuis le site de la Bâtie, à condition d'être équipé d'une bonne optique dirigée en direction d'Oliferne (Ouest – 285 degrés): on aperçoit alors sur son sommet de 807 m les murailles restaurées du château. Après cette observation, on peut croire à l'authenticité de cette « anecdote » qui nous parvient après cinq siècles écoulés depuis la destruction de la Bastie.

(2) - Vincent CORRIOL, *De suo proprio corpore et legitimo matrimonio. Pouvoir, richesse et servage dans les terres de l'abbaye de Saint-Claude (Jura) – fin XII<sup>e</sup> siècle- début XVI<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université Paris1 - Panthéon-Sorbonne, 2007, vol. 1, carte 6 « Les châteaux de l'abbé de Saint-Claude au XIV<sup>e</sup> siècle », p.137).

(3) - D'après V. CORRIOL, *op. cit.*

(4) - A. ROUSSET, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté (...) – département du Jura*, t. 6, Lons-le-Sauvage, 1858, p. 280-286.

Alphonse Rousset, dans son *Dictionnaire des communes (...) du Jura* (4), évoque le château dans la notice historique sur Viry; il l'a orthographié comme cela: « *la Bastie* ». Dans d'autres régions, il existe d'autres châteaux avec une appellation et une orthographe similaires, comme dans le département de l'Ain, le château de la Bastie, aujourd'hui ruiné, situé au-dessus du village de Cerdon.

Sur les cartes anciennes ayant rapport au secteur de Viry (carte de Cassini du XVIII<sup>e</sup> siècle, carte d'état-major et plan cadastral napoléonien pour le XIX<sup>e</sup> siècle), le lieu-dit est écrit ainsi: « *la Batie* », avec une majuscule et sans accent circonflexe. S'agissant de la position de l'édifice sur les cartes, celle-ci n'est pas indiquée précisément, il est porté seulement le nom désignant un lieu-dit: « *la Batie* » ou « *sous la Batie* » ou encore « *sur la Batie* ». Mais bien que le mot apparaisse sous une écriture différente dans ces diverses sources, il est bien révélateur pour désigner un certain type de fortification, désignée dès le début du XI<sup>e</sup> siècle par le terme générique de *bastie* / *batie*.

Concernant notre « *château* », les écrits sont peu nombreux et se résument souvent aux mêmes informations puisées certainement à la même source par différents auteurs. Par exemple, A. Rousset note: « *Les seigneurs de Mornay avaient bâti sur la crête d'une montagne couverte de bois, une forteresse importante dont ils firent le centre d'un fief qui s'étendait sur des meix épars à Viry et Rogna. Ebrard de Mornay, chevalier, le tenait en 1235, sous la mouvance de Pierre de Mornay son cousin, lequel se soumit seulement à cette époque à en faire hommage à l'abbé.* » Ensuite il passa en dot à Fromont, seigneur de Toulangeon, puis, jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, il a appartenu à cette même famille, jusqu'à Claude de Toulangeon ardent défenseur de Marie de Bourgogne, et qui fit une guerre à outrance à Louis XI. Après sa mort, ses héritiers vendirent le fief de la Bâtie. En 1479, le château fut rasé par les troupes de Louis XI.

Suite à cette notice d'A. Rousset, plusieurs questions se posent:

1. Les seigneurs de Mornay, sont-ils réellement les bâtisseurs du château? Pour l'instant cela reste à prouver car on ne sait d'où Alphonse Rousset, qui n'a laissé aucune référence à ses écrits, a tiré ces informations.

2. En admettant qu'ils en soient les bâtisseurs, le sire de Mornay l'a-t-il édifié pour son propre compte ou dépendait-il d'un suzerain, en l'occurrence, le seigneur de Thoire-Villars? On peut répondre en partie à cette question, après lecture d'un petit manuscrit original sur peau du XIII<sup>e</sup> siècle, conservé aux Archives départementales du Jura dans le fonds de l'abbaye de Saint-Claude. Ce manuscrit,

dont le texte de 6 lignes a été transcrit et traduit par Patricia Guyard, directrice des Archives Départementales du Jura, que nous remercions, est contenu dans la liasse 2 H 894 - Paroisse de Viry – Acquisitions, donations, fiefs, qui comporte d’autres actes de la même époque ; mais aucun ne fait malheureusement allusion au château de la Bâtie, d’après les lectures qui nous en ont été faites (5). Cet acte, rédigé en 1234 au château de Loyes, possession des seigneurs de Thoire-Villars, porte comme intitulé au dos : « *Chasement que de Mornay avait jadis à Viry* ».

En voici le contenu :

« *N., seigneur de Villars et de Thoiria, notifie que les querelles qui se sont élevées entre Humbert, abbé de Saint-Oyen et Pierre, fils de Bernard de Mornay, sont réglées amicalement/amiablement, pacifiquement etc. de la façon suivante : ils se sont acquittés devant nous en toute bonne foi de tous dommages et injures portés jusqu’ici l’un contre l’autre et ont arrêté toutes leurs querelles. Ledit Pierre de Mornay accepte de tenir lui-même dudit Humbert, de l’abbaye et église de Saint-Oyen, le fief que son oncle Ebrard, écuyer de Mornay, tient de lui dans la paroisse de Viry, et il en a donc fait hommage à ladite église. Pour que cette paix et cette concorde faites par le seigneur de Villars demeurent intactes, à la demande des parties, ce dernier a apposé son sceau à cette petite charte.*

*Fait l’an de grâce 1234 au château de Loye.* »

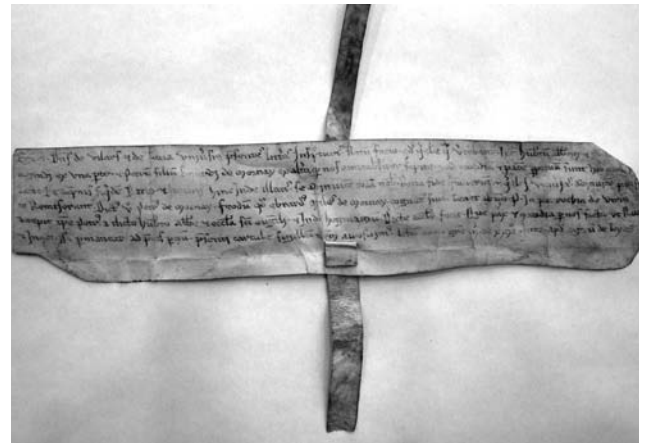
Avec ce texte, on constate que le seigneur de Thoire-Villars met fin à une querelle entre Humbert, abbé de Saint-Oyend-de-Joux et le sire Pierre de Mornay. Donc il semble bien que les de Mornay étaient pour ce fief les vassaux des Thoire-Villars (6).

3. A. Rousset décrit « *le château de la Bastie* » comme une « *forteresse importante* ». Je pense que cette définition est surestimée car au-dessus de l’escarpe du fossé, on peut remarquer que la surface au sol de l’émminence où reposait notre édifice n’est pas très grande, en tout cas insuffisante pour la construction d’une forteresse importante !

Ou alors, doit-on interpréter cette définition de la forteresse comme particulièrement sécurisante pour la position stratégique qu’elle représentait sur le secteur ?

4. Pourquoi ont-ils édifié le château de la Bâtie dans ce secteur et pour quelle fonction ? Si l’on observe sa position géographique, on remarque que le village de Viry est très éloigné du site (2,5 km) et on peut penser, vu sa position particulière, qu’il n’a pas été édifié pour défendre le village pourtant très peuplé au Moyen Âge d’après Rousset, mais plutôt pour bloquer d’éventuelles incursions sur les terres de l’abbaye.

5. Qui pouvait occuper les lieux durant l’année, une garnison ou seulement quelques hommes et avec quel encadrement ? La réponse à cette question pourrait se trouver dans les comptes de châtellenie des supposés bâtisseurs de l’édifice. Mais, après avoir contacté les Archives départementales de l’Ain, il s’avère que les titres des familles de Mornay et ceux des Thoire-Villars ne sont pas conservés dans leur service. Plus particulièrement, les archives de la famille de Mornay feraient partie d’archives privées. Aujourd’hui on ne sait qui possède ces documents ni s’ils existent toujours. Par ailleurs, les Archives départementales de la Côte-d’Or détiennent des hommages de la famille de Mornay en série B mais nous n’avons pu en avoir connaissance.



**Fig. 3. Règlement de litige entre l’abbaye de Saint-Oyend et les de Mornay, 1234. Manuscrit sur peau, Archives départementales du Jura, 2H 894.**

(5) - L’un, daté de 1221, décrit ce que les Thoire-Villars tiennent en fief de l’abbaye de Saint-Oyend, entre autres dans la paroisse de Viry (transcrit et traduit par Clémentine Villien, du Service transcriptions de l’Ecole des Chartes, avec le concours des Amis du Vieux Saint-Claude). Un autre, daté de novembre 1225, fait état de la donation par Etienne, sire de Thoire-Villars, et Bernard son frère, de leurs droits sur les paroisses de Viry et de Rogna à l’abbaye de Saint-Oyend (résumé par Aurélia Bully, docteur en histoire médiévale, que nous remercions).

(6) - N.D.L.R. La maison de Mornay était une famille seigneuriale du Haut-Bugey, vassale des Thoire-Villars, mentionnée de 1160 à 1390. Le premier membre connu de cette famille est Etienne de Mornay (1164). Le dernier fut Evrard II, chevalier, qui mourut en 1380 sans laisser de descendance (source : Wikipedia).





Fig. 4. Ruines émergentes au sommet de la butte.

(7) - A. KERSUZAN, *La bâtie de Luisandre (Ain) : histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV<sup>e</sup> siècle*, Chambéry, 2010.

(8) - *Ost*: terme qui désignait l'armée à l'époque féodale.

(9) - *Maisnie*: la compagnie, la troupe qui entoure le seigneur.



Fig. 5. Base de muraille nord, dégagée au début des années 1990.

## LES BATIES

Alain Kersuzan, docteur en histoire et archéologie médiévale, a publié un ouvrage qui a pour titre *La bâtie de Luisandre : histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV<sup>e</sup> siècle* (7). Après lecture, on s'interroge sur ce type de fortification et son rôle à l'époque féodale et l'on observe que cette description s'apparente, à la vue de certains éléments, à notre « château » édifié sur la terre de Saint-Claude.

### Définition d'une bâtie

Dans le chapitre relatif à la construction, il explique ce qu'est une bâtie. A l'origine, c'est-à-dire à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le mot *bâtie* semble désigner toutes les fortifications dont les éléments de défense étaient pour la plupart faits de terre et de bois. Celles-ci pouvaient n'être que la résidence à peine fortifiée d'un chevalier, située à proximité d'un village ou d'un hameau, ou même à l'intérieur de la localité, et que son suzerain lui avait inféodée afin qu'il puisse fourbir ses armes et tenir sa place dans l'ost (8) seigneurial et dans son conseil. Selon les autorisations octroyées par le seigneur, ces habitations chevaleresques pouvaient avoir d'autres défenses telles que des fossés ou des palissades avancées. Cela variait en fonction de l'importance du chevalier dans la maisnie (9) du seigneur. Il existait aussi des bâties qui, d'abord faites de terre et de bois, sont devenues après plusieurs années de véritables petits châteaux de pierres, tout en continuant à s'appeler bâtie. Ces fortifications demeuraient des bâties parce qu'elles n'étaient pas des centres administratifs et que leur rôle restait principalement militaire.

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, une *bâtie* au sens juridique et militaire du terme n'aurait donc été qu'une fortification annexe d'un château, dépendant de lui en beaucoup de points, appelée éventuellement à devenir un château, centre de châtelainie dans la mesure toutefois où ses éléments architecturaux étaient en maçonnerie, appelée aussi à être inféodée et alors liée à une seigneurie indépendante. En considérant leur position géographique, il se pourrait que leur rôle n'ait jamais été pensé autrement que comme un moyen de contrôle et surveillance des passages. Une *bâtie* était ainsi nommée au XIII<sup>e</sup> siècle pour son rôle uniquement militaire.

### Les lieux d'implantation des bâties

Les *bâties* se trouvaient toujours aux avant-postes des seigneuries, dans une région dont la maîtrise territoriale n'était pas clairement définie. Les *bâties* étaient élevées aux confins des territoires. Elles étaient édifiées dans des lieux peu accueillants et n'ayant aucun attrait économique. Cette définition semble concorder avec notre fortification, située à plus de 1000 m d'altitude sur un massif boisé et inhospitalier, éloignée des villages les plus proches à l'époque de son existence. C'est vrai qu'on peut s'interroger sur l'implantation de cet édifice, dans un lieu peu accueillant et sans attrait économique ; mais, placée sur le territoire de l'abbaye de Saint-Claude, proche des limites du Haut-Bugey, notre *bâtie* n'avait probablement qu'une fonction militaire si l'on se réfère au chapitre définissant le rôle des *bâties*, c'est-à-dire la surveillance et le contrôle des passages.

### *L'emprise au sol des bâties*

Il semble qu'elles avaient des dispositions architecturales assez semblables, quoique de taille plus réduite, à celles d'un camp romain. L'emprise au sol des *bâties* était nettement moins importante que celle des châteaux, ce qui permettait de les équiper de défenses avancées sur plusieurs faces. Dans la plupart des cas, elles avaient une forme quadrangulaire, entourée d'un ou deux fossés dont la terre avait été rejetée à l'intérieur pour créer une plateforme surélevée et couronnée sur le périmètre par une palissade défendue dans les angles par des tours en bois appelées *chaffaux*. Dans l'espace intérieur se dressaient des bâtiments en pans de bois à usage domestique et technique, mais on n'y trouve pas d'*aula* (10) ni de chapelle, car une bâtie était un fortin militaire, et non un centre de pouvoir seigneurial.

Hormis le fossé en équerre orienté Sud et Est, la surface au sol de la fortification de Viry implantée sur son socle rocheux devait représenter environ 400 m<sup>2</sup>, si l'on en juge d'après les traces apparentes au sol des restes de la muraille qui formait son enceinte. Donc si l'on se rapporte à la description contenue dans l'ouvrage d'A. Kersuzan définissant l'emprise au sol occupée par les *bâties*, elle semble s'appliquer à notre fortification.

## CONCLUSION

Après réflexion, il semble que notre *château de la Bastie*, ainsi nommé et orthographié par certains auteurs, a bien toutes les apparences d'une *bâtie*, telle que ce genre d'édifice existait au XIII<sup>e</sup> siècle, non seulement en Savoie mais aussi dans d'autres régions. Jusqu'à présent, seulement quelques éléments de terrain observables sur le lieu du site permettent de caractériser notre fortification et de percevoir la destination qui semblait attribuée à cet édifice.

Par ailleurs, les historiens ayant consulté de nombreuses archives relatives à l'histoire de l'Abbaye de Saint-Claude n'ont jamais trouvé dans les textes une référence à celui-ci. Il faut dire aussi que ce type de fortification est délaissé du point de vue de l'intérêt général, du fait de la concurrence des édifices plus importants en taille et mieux documentés historiquement, mais surtout mieux conservés et donc plus attractifs.

Une recherche plus approfondie sur son histoire serait souhaitable, ce travail pourrait être réalisé par exemple par un étudiant en histoire médiévale. Si cette recherche était entreprise et aboutissait un jour, cela permettrait d'identifier ses bâtisseurs et de connaître ce qu'était véritablement le château de la Bâtie du point de vue historique.

### *Remerciements*

Je remercie les historiens Vincent Corriol, Aurélia Bully et Alain Kersuzan, les archivistes Patricia Guyard des AD du Jura, Jérôme Dupasquier des AD de l'Ain et Véronique Blanchet-Rossi des AM de Saint-Claude, ainsi que l'archéologue Stéphane Guyot qui ont bien voulu répondre à mes questions.



Fig. 6. Le fossé côté sud.

(10) - L'*aula* est, dans une forteresse médiévale, la grande salle où se déroulaient les principaux événements de la vie publique du seigneur.